

■ **Adeli Création**, à Fribourg, création et commercialisation d'objets décoratifs, etc. Entreprise individuelle. (FOSC du 17.02.1989, p. 669). L'inscription est radiée d'office conformément à l'art. 68 al. 1 ORC, ensuite du départ du chef de la maison et cessation de l'exploitation.
Journal no 2298 du 31.10.2002
(00716208 / CH-217.0.111.836-9)